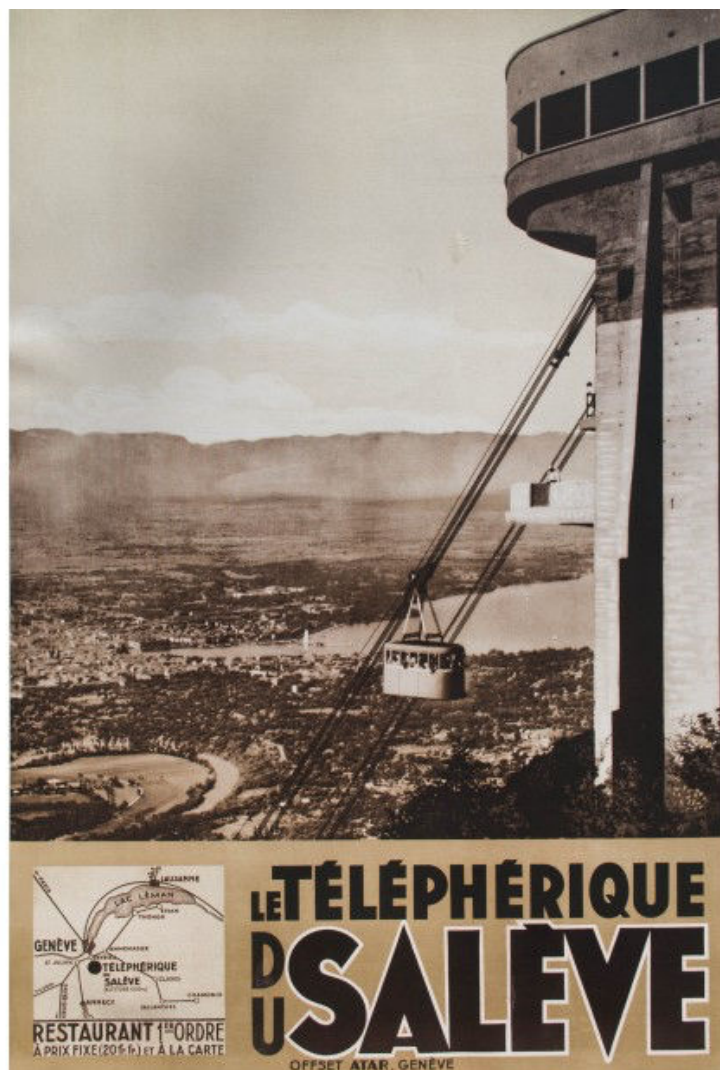


FORUM D'AGGLOMÉRATION

Téléphérique du Salève Solution de transport durant les travaux



Rapport d'autosaisine urgente

Novembre 2022



Le Forum d'agglomération du Grand Genève en bref....

Le Forum d'agglomération est l'instance de concertation de la société civile transfrontalière à l'échelle du Grand Genève. Acteur fort de la construction de l'agglomération franco-valdo-genevoise et de la cohésion sociale, culturelle et géographique de ses territoires, il est à la fois :

- un espace de discussion et de dialogue pour la société civile
- un lieu de réflexion et de proposition sur la construction d'actions pour diverses politiques publiques
- un outil de promotion du Grand Genève auprès de ses habitants
- un organe de consultation des démarches de projet d'agglomération et de territoire

Le Forum d'agglomération est rattaché au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), l'instance politique du Grand Genève. Le GLCT saisit le Forum de questions ayant trait aux politiques publiques transfrontalières. De son côté, le Forum d'agglomération lui adresse **des avis consultatifs, des propositions et des idées**, en réponse à ces saisines ou de sa propre initiative.

Entré en fonction en septembre 2013, le Forum d'agglomération a été renouvelé une première fois en septembre 2017. Suite à un nouvel appel à candidatures lancé auprès des acteurs de la société civile transfrontalière, il a débuté en septembre 2021 sa 3^{ème} législature de 4 ans.



TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE	4
2	ORGANISATION DES TRAVAUX	4
3	DEMARCHES & RENCONTRES	4
3.1	GLCT Téléphérique du Salève	4
3.2	GLCT des Transports publics transfrontaliers	5
3.3	Syndicat mixte du Salève	5
3.4	Office du tourisme des Monts de Genève	6
3.5	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie	6
4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	7
	ANNEXE I – TEXTE DE L’AUTOSAISINE	8
	ANNEXE II – TEXTE DE LA FICHE D’ACTION 27 DU « CONTRAT DE TERRITOIRE ESPACES NATURELS SENSIBLES, SALEVE – GENEVOIS 2019 - 2024 »	10



1 Préambule

Le Forum d'agglomération du Grand Genève s'est inquiété à l'automne 2021 de la fermeture du téléphérique du Salève jusqu'en mai 2023 en raison des travaux de rénovation de ses stations. Moyen de transport important pour accéder au sommet du mont – il a enregistré en 2018 quelque 300'000 passages –, le risque était clair d'un envahissement par les voitures de cette région pourtant répertoriée et protégée comme zone de biodiversité importante, classée Natura 2000 par l'Union européenne.

Après un contact infructueux avec le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Téléphérique de Salève¹ en charge de l'installation, l'Assemblée a décidé de confier au Bureau la tâche d'engager immédiatement des démarches, par le biais d'une autosaisine urgente, en vue d'identifier, avec les acteurs concernés, une solution de transport provisoire sur le Salève durant la durée des travaux.

2 Organisation des travaux

Pour plus de vélocité et d'agilité, le temps étant compté pour agir, les travaux ont été menés par un petit groupe de volontaires, également membres du Bureau :

- Olivier Dufour, représentant de Club en fauteuil roulant Genève (CFRGe)
- Claude Farine, représentant de l'Association transports et environnement (ATE)
- Jean-Michel Thénard, représentant de l'Institut scientifique européen (ESI)

Ils se sont mobilisés pour interroger les acteurs concernés par la problématique de l'accès au Salève. Ils ont tenu régulièrement informé le Bureau ainsi que l'Assemblée.

Débutés en novembre 2021 et formalisés en mai 2022, les travaux ont duré jusqu'en novembre 2022.

3 Démarches & rencontres

3.1 GLCT Téléphérique du Salève

Comprenant le Canton de Genève, Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex, le GLCT Téléphérique du Salève (GLCT TS) gère l'installation politiquement et financièrement. La question de la mise en place de navettes de remplacement avait déjà dû résonner à ses oreilles puisqu'elle était évoquée sur le site internet du téléphérique. C'est donc tout naturellement que le Forum d'agglomération l'a d'abord approché par une lettre du 15 novembre 2021. En réponse, la présidente du GLCT TS, Anny Martin, conviait le Forum d'agglomération à une rencontre car, disait-elle « *il vous manque des éléments pour appréhender ce dossier dans sa globalité.* »

Le Forum d'agglomération a ainsi rencontré les responsables du GLCT TS le 14 avril 2022². Ces derniers ont présenté le projet de rénovation des gares du téléphérique en détail. Pour ce qui est de la mise en place d'un moyen de transport public de remplacement durant la fermeture du téléphérique, la position du GLCT TS a été clairement exprimée : la mise sur pied de navettes autocar de 60 places à raison de 10 rotations par jour pendant la durée des travaux aurait coûté CHF 300'000.- et aurait engendré une pollution additionnelle. Ces éléments ont décidé le GLCT TS à rejeter cette option.

Visiblement, la pollution bien supérieure à attendre avec l'afflux de voitures en l'absence d'alternative en transport public n'a pas impressionné le GLCT TS. Pourtant, des navettes avaient été mises sur pied dans le passé lors de la rénovation du restaurant à la station d'arrivée. Une navette avait également été instaurée

¹ Le GLCT Téléphérique du Salève comprend le Canton de Genève, Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex.

² Anny Martin, présidente du GLCT TS et maire d'Étrembières, Gabriel Doublet, président d'Annemasse Agglo, Patrick Roxo, directeur de l'exploitation du téléphérique, Anne-Joëlle Rosay, directrice à la Direction du patrimoine et de l'architecture d'Annemasse Agglo, chargée du suivi du chantier de rénovation, Odile Bosse-Platière, chargée de mission GLCT TS à Annemasse Agglo et Christine Ricci du secrétariat genevois du GLCT TS.



en 2010 entre la gare supérieure, l'Observatoire et le Col de la Croisette – un service supprimé trois ans plus tard lors de la reprise du mandat par l'exploitant actuel³.

3.2 GLCT des Transports publics transfrontaliers

Le GLCT des Transports publics transfrontaliers (GLCT TPT) est l'autorité organisatrice des lignes routières transfrontalières – urbaines ou interurbaines – de transports publics dans le Grand Genève.

Débouté par le GLCT Téléphérique du Salève, le Forum d'agglomération a sollicité par écrit le GLCT TPT pour la mise en place d'une solution temporaire d'accès au Salève par transport public. Après avoir examiné sa requête, l'Assemblée du GLCT TPT y a opposé une fin de non-recevoir. Son président, Patrice Dunand, a ainsi indiqué par courrier du 30 juin 2022 : « *il n'appartient pas au GLCT des Transports publics transfrontaliers de développer l'offre de transport à vocation touristique, toutes les lignes du GLCT répondant majoritairement à une demande pendulaire transfrontalière.* ».

3.3 Syndicat mixte du Salève

Créé en 1994, le Syndicat mixte du Salève est chargé du plan de protection du Salève pour le label européen Natura 2000 depuis le classement de ce site en 2003. Il est formé des communes concernées par ce classement (27 communes ainsi que la Communauté de communes Arve-Salève), du canton de Genève, d'Annemasse Agglo et du Département de la Haute-Savoie. Il a créé la Maison du Salève en 2007. Au sortir de la réunion avec le GLCT TS, le Syndicat mixte qui y siège ne semblait pas s'être manifesté lorsque le GLCT TS avait renoncé à mettre en place une solution alternative d'accès au Salève durant les travaux. Sollicité pour donner son avis, le Syndicat mixte a reçu les représentants du Forum d'agglomération le 12 juillet 2022.

La présidente, Badia Chalel, et le responsable des Services Techniques et Environnement, Benoît Lavorel, ont expliqué disposer d'un budget de € 1mio⁴ pour la mission de protection et de valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager du Salève. Le poids du Syndicat mixte au sein du GLCT TS est tout relatif puisqu'il ne dispose que d'une voix consultative. Sensible à la question soulevée par le Forum d'agglomération, il n'a toutefois aucun pouvoir d'agir sur les transports. Quant à la tâche d'entretien du massif, la préservation de la biodiversité, il est aujourd'hui financé à 50% par l'Union européenne et 50% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Malheureusement, la Région a annoncé la suppression de sa subvention à partir de 2023. Le Salève est considéré comme le 5^e site touristique de Haute-Savoie. Aux yeux du Syndicat mixte, les problèmes se poseront à nouveau de manière aiguë lors de la réouverture du téléphérique. Il se dit favorable à une limitation du trafic.

En 2019 a été signé un « *Contrat de territoire Espaces naturels sensibles 2019-2024 Salève–Genevois* ». Il fait suite à un contrat du même type liant pour la période 2013-2018 le Conseil départemental de Haute-Savoie et le Syndicat mixte du Salève. Le nouveau contrat, transfrontalier, inclut cette fois le Canton de Genève ainsi que 27 communes françaises. Il est constitué de 35 fiches-actions dont plusieurs concernent l'accès au Salève⁵. Une étude des flux de fréquentation du Salève y était notamment prévue, préalable nécessaire à l'élaboration d'une approche globale et à mieux cerner les mesures favorables à la biodiversité du massif. Or, le Conseil départemental de Haute-Savoie s'est retiré de sa part du financement à hauteur de 80%. Ceci est particulièrement dommageable car le travail d'analyse des flux d'accès au Salève n'a jamais été fait. Cette étude est fondamentale pour investir justement et avec les mesures idoines. Les seules actions entreprises par rapport à la circulation ont été, il y a longtemps, la création de parkings pour voitures en bordure d'alpages.

³ RATP Dev – TPG – Comag

⁴ Pour le détail des missions du Syndicat mixte du Salève voir : <http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr/index.php/un-syndicat/presentation-missions>

⁵ « Étudier et organiser les flux de fréquentation sur le Salève » (fiche 27) ; « Accueil du public touristique au téléphérique du Salève » (fiche 24) ; « Requalification paysagère du col emblématique de La Croisette » (fiche 22)



Ainsi, le Syndicat mixte cherche des fonds (€ 75'000) pour réaliser cette étude. Il est intéressé à garder le contact avec le Forum d'agglomération. Sa mission en fait un organisme de choix à consulter pour la commission de la nouvelle autosaisine « Patrimoine naturel ».

3.4 Office du tourisme des Monts de Genève

L'Office du tourisme des Monts de Genève regroupe Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois. Il est le fruit de la fusion, le 1^{er} janvier 2018, des Offices de tourisme d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois. Il a pour but la mise en valeur, auprès de la population, de l'intérêt nature des 3 montagnes du Genevois : Voirons, Salève et Vuache.

Dans l'idée d'identifier de possibles sources de financement pour l'étude des flux sur le Salève (cf. point 3.3.), les représentants du Forum d'agglomération ont rencontré le 17 août 2022 Monsieur Patrick Antoine, président de l'Office du tourisme et maire de Vétraz-Monthoux.

Les préoccupations du Forum d'agglomération font écho aux objectifs de l'Office du tourisme. Afin de protéger les espaces naturels et la biodiversité des Monts de Genève, il est en train d'élaborer, à la demande du président du Conseil départemental de Haute-Savoie, un plan de développement du tourisme. Pour formaliser correctement un tel projet et le mettre en oeuvre, il est indispensable de connaître comment et par qui ces trois espaces naturels sont fréquentés. L'étude prévue dans les fiches-actions du Contrat de territoire 2019-2024 Salève–Genevois répondrait parfaitement à ce besoin. Le président de l'Office du tourisme estime qu'il devrait être possible de la financer dans le cadre du projet de développement touristique des Monts de Genève. L'analyse devrait porter sur chacun des trois Monts et non uniquement sur le Salève.

3.5 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) assument des missions de service public et fournissent un conseil indépendant ainsi qu'un lieu de concertation aux élus, administrations, maîtres d'ouvrage et professionnels, notamment dans le cadre de démarches de développement local. Leur financement est assuré par une portion de la part départementale de la taxe d'aménagement dont le taux est voté par le Conseil départemental.

Les représentants du Forum d'agglomération ont rencontré le 20 octobre 2022 Monsieur Arnaud Dutheil, directeur du CAUE de Haute-Savoie, dans la perspective d'un possible soutien à la réalisation de l'étude des flux de transports de, vers et sur le Salève.

Le CAUE partage les préoccupations du Forum d'agglomération. Son directeur considère ainsi qu'une bonne compréhension et analyse de la fréquentation du Salève est cruciale pour prendre les mesures nécessaires à la préservation de la biodiversité du site. L'analyse de la fréquentation devrait porter sur les questions suivantes : qui vient au Salève, à quel endroit, depuis où et comment, pour quelles raisons, à quels moments, combien de temps, à quelle fréquence ? Sans cela, il ne sera pas possible de déterminer des lieux spécifiques vers lesquels diriger les usagers et usagères et depuis lesquels des moyens de transports, de types navettes notamment, pourraient être organisés vers les zones d'intérêts identifiées sur le territoire du Salève. Une telle approche structurée de l'usage du Salève pourra paraître contraignante pour les usagers et usagères, mais elle est absolument nécessaire pour éviter la tendance qu'il constate actuellement au « mitage » des zones sensibles écologiquement ou économiquement.

Arnaud Dutheil indique que diverses pistes peuvent être envisagées pour financer une telle étude des flux, comme par exemple le plan d'investissement français Avenir montagnes⁶ ou les collectivités tant genevoises qu'intercommunales françaises. Le CAUE 74 a les capacités de mener de telles études et pourrait recevoir un mandat pour cela.

⁶ Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Avenir montagnes – plan d'investissement par lequel l'État français soutient des territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie touristique diversifiée et durable.



4 Conclusion et recommandations

Le Forum d'agglomération s'est rendu à l'évidence : aucune alternative au téléphérique ne sera mise en place pour accéder au Salève d'ici à la fin des travaux de rénovation des gares inférieure et supérieure du téléphérique. En effet, aucune des entités, potentiellement porteuses de solution, n'en a eu soit la volonté, soit les moyens.

Il est également apparu au fil des rencontres que la gestion du téléphérique va très vraisemblablement évoluer pour se concentrer sur le développement de services plus rentables à l'aire d'arrivée (organisation de banquets, séminaires...) au détriment de l'accès général au Mont Salève (connexions à des lieux d'intérêts ou d'hébergement proches). Ce choix pourrait entraîner une modification de la clientèle utilisant cette infrastructure pourtant financée par des deniers publics en continuité du réseau TPG.

Le Salève fait également partie d'un ensemble d'espaces naturels majeurs du Grand Genève, une continuité Voirons, Salève, Vuache et Monts Jura. Une multitude de structures sont concernées mais elles s'ignorent. L'extension aux autres monts de l'agglomération de l'étude de fréquentation proposée par le Syndicat mixte du Salève serait sans doute un point de départ intéressant et indispensable pour une collaboration de ces entités.

Plus largement, les rencontres menées ont mis en évidence que l'accès au Salève est une problématique qui mérite qu'on s'y arrête. D'une part, les années à venir vont très probablement connaître une croissance du tourisme de proximité et le Salève est concerné au premier chef. D'autre part, le Salève est un élément important, iconique, du patrimoine grand-genevois – plusieurs interlocuteurs ont du reste mentionné l'idée d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il convient d'en prendre soin, notamment en y pensant un aménagement global pérenne, en particulier dans le cadre de la transition écologique du Grand Genève.

Ainsi, le Forum d'agglomération demande au GLCT Grand Genève de s'assurer de la pérennisation de ces espaces naturels et historiques, ce qui devrait se traduire par les actions suivantes :

- soutenir financièrement la réalisation d'une étude de fréquentation du Salève, comme préalable nécessaire à l'identification de mesures favorables à la biodiversité du massif ;
- s'assurer que le téléphérique du Salève soit maintenu comme un service au public d'accès au Salève en général tout autant qu'aux installations de l'aire supérieure ;
- inclure la sauvegarde environnementale des Monts de Genève et du Jura aux enjeux des grands projets de l'agglomération, dont la démarche Grand Genève en transition et le PA5 ;
- veiller à la promotion d'un tourisme respectueux de la nature, axé sur la préservation d'espaces ouverts à la population, qui invitent à la promenade et au dépaysement ;
- éviter l'implantation d'activités sportives et de loisirs lourdes qui impacteront le milieu naturel en le transformant de manière irréversible.

Ces démarches représentent des mesures très concrètes s'inscrivant dans la suite à la récente étude sur les « *Besoins, pratiques et aspirations des résidents du Grand Genève en matière de mobilité de loisirs* ».

Pour sa part, le Forum d'agglomération inclura le sujet du Salève et des Monts de Genève à sa réflexion sur le Patrimoine naturel du Grand Genève – un sujet dont il a décidé de se saisir.



ANNEXE I – Texte de l'autosaisine



FORUM D'AGGLOMÉRATION

AUTOSAISINE

ACCES AU MONT SALEVE EN L'ABSENCE DE TELEPHERIQUE

N° : 3A03

Date : 24 mai 2022

La thématique abordée

L'accès au Salève durant l'immobilisation du téléphérique pour cause de travaux aux stations de départ et d'arrivée.

Objet de la Saisine

En 2018, 300'000 visiteurs ont emprunté le téléphérique du Salève. En raison de sa fermeture prévue de septembre 2021 à mai 2023 pour rénovation de ses stations de départ et d'arrivée, le Groupement local de coopération transfrontalière du Téléphérique du Salève (GLCT TS¹) – le propriétaire et maître d'ouvrage – a demandé au groupement Groupe RATP-TPG-COMAG – l'exploitant depuis 2013 – d'étudier l'opportunité d'organiser des navettes de remplacement. Ce dernier a répondu par la négative aux motifs suivants :

« Le débit d'une navette en autocar (50 personnes) est 4 à 5 fois moins important que celui du téléphérique. Pour satisfaire les visiteurs, il faudrait organiser un vrai réseau de navette d'autocar. 2 contraintes majeures nous ont poussé à abandonner cette idée :

- Le coût pour uniquement deux autocars en aller-retour (correspondant à un autocar tous les 1h30) était aussi important que certains futurs aménagements que nous vous proposerons en 2023 (tels que le mur d'escalade, les aménagements du restaurant ou du roof top etc...).
- Organiser un réseau de transport suffisamment efficace serait incompatible avec le site natura 2000 et avec la tranquillité du village de Monnetier-Mornex au sommet du Salève. »²

Une rencontre de représentants du Bureau du Forum avec les responsables du GLCT TS le 14 avril 2022 n'a pas permis d'aller plus loin : la mise en place de 10 rotations par jour d'un bus à 59 places aurait coûté 300'000 Chf et ce montant, ainsi que la pollution et le bruit qu'engendrerait cette mesure ont décidé le GLCT TS à la rejeter. Toutefois, aucune autre solution n'a été envisagée.

Le fait que les voitures qui circuleront sur le Salève en l'absence d'autres solutions de transport durant les travaux causeront plus de pollution de l'air et sonore que 10 rotations de bus n'a été ni examiné, ni pris en compte. Le Salève est pourtant un site classé Natura 2000³ et constitué en zone spéciale de conservation.

L'immobilisme n'est pas une solution acceptable.

¹ Le GLCT TS regroupe l'Etat de Genève, Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex.

² Source : www.telepherique-du-saleve.com

³ Outil fondamental de la politique européenne de préservation de la biodiversité créé en 1992



Les axes de questionnement

Quelles seraient les solutions temporaires envisageables pour un accès moins polluant au Salève ?

- ⇒ ex. station du Léman Express, Proxim iTi jusqu'à La Muraz et petites navettes jusqu'à la Croisette et la station terminale du téléphérique

Quels acteurs pourraient être mobilisés rapidement autour de cette problématique ?

- ⇒ ex. le Syndicat mixte du Salève

Une mobilisation du public par le biais des médias serait-elle utile ?

Qui pourrait financer la mise en place des alternatives envisagées ?

- ⇒ ex. solliciter l'aide du Réseau des Grands sites de France⁴

Les attendus

L'identification, avec les acteurs concernés d'une solution de transport provisoire sur le Salève durant la durée des travaux, et sa mise en œuvre par les autorités concernées.

Le délai de traitement envisagé

La Commission mènera, de façon urgente, les contacts et actions qu'elle estime nécessaire auprès des acteurs concernés par la problématique. Elle soumettra à l'Assemblée, au printemps 2023 au plus tard, un rapport sur les démarches menées et leur impact.

L'organisation de la réflexion

La Commission pourra bénéficier, avec l'aval du Bureau, des services d'assistance du Forum.

Grand Genève, 12 mai 2022

⁴ Ex. Grand site du cirque Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie. Voir <https://grandsitedefrance.com/>

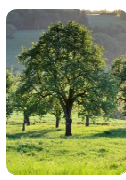


ANNEXE II – Fiche d'action 27 « Étudier et organiser les flux de fréquentation sur le Salève » du Contrat de territoire espaces naturels sensibles, Salève – Genevois 2019 - 2024



**Contrat de territoire espaces naturels sensibles
SALEVE-GENEVOIS – 2019-2024**

35 FICHES ACTIONS



CTENS SALEVE – GENEVOIS – Version du 1^{er} août 2019



AXE	2- Valoriser la nature et les paysages et accueillir les publics	
Objectif contrat	Enjeu	2.2 Concilier les usages
Fiche Action	27	Etudier et organiser les flux de fréquentation sur le Salève
Lien avec les mesures	21, 22	

Localisation de l'action

Communes

Ensembles des communes adhérentes au Syndicat mixte du Salève et massif.



Partenaires

Acteurs concernés	Acteurs contactés	Foncier	
		Privé	Public
- Syndicat Mixte du Salève - Conseil départemental	- Conseil départemental	x	x

Description de l'action

Objectifs :

- o Orienter les flux de pratiquants par un réseau de sentiers structure entretenus et sécurisé en application du Schéma Départemental de Randonnée (SDR) 2018-2022 du territoire.
- o Connaître la fréquentation automobile du massif du Salève qualitativement et quantitativement
- o Connaître la fréquentation des espaces naturels du massif du Salève pour améliorer sa gestion
- o Améliorer l'expérience de visite et mieux préserver l'espace naturel
- o Identifier les enjeux de gestion en matière de fréquentation et mettre à disposition des données opérationnelles pour l'aménagement du territoire et l'élaboration d'un Schéma d'Accueil du public et d'accès au massif

Contexte :

Belvédère dégagé offrant des panoramas exceptionnels sur Genève, le Jura, les Alpes, le Mont blanc et les lacs du Léman et d'Annecy, le Salève attire, lors des journées ensoleillées, touristes et habitants des communes voisines qui désirent contempler la vue et profiter d'un cadre préservé.



Il accueille également de nombreuses activités sportives et de loisirs.

Le Conseil départemental a validé le SDR du Syndicat mixte du Salève pour la période 2018-2022.

Afin de pouvoir adapter au mieux les aménagements servant aux utilisateurs mais aussi à la préservation des espaces naturels, il semble important de connaître et de connaître mieux les pratiques, les pratiquants et leurs nombres sur le massif du Salève.

Nature de l'action :

- Mise en œuvre du Schéma Directeur de la Randonnée 2018-2022 (Soutient du CD74 via le PDIPR)
- **27.1** Etudier la fréquentation et les flux automobiles
- **27.1** Evaluer la fréquentation des Espaces Naturels Sensible
- **27.2** Elaborer un Schéma d'accueil du Public et d'accès au massif
- **27.3** Sensibiliser les pratiquants et acteurs au respect des Espaces Naturels Sensibles

Données disponibles :

Etude du SIMBAL sur la fréquentation du Salève 2006

Indicateur de suivi

- Réalisation du Schéma Directeur de la Randonnée 2018-2022
- Aménagement issu des études quantitatives et qualitatives

Durée estimée

- Mise en œuvre du Schéma Directeur de la Randonnée : 2019-2022
- Etudier la fréquentation des flux automobiles : 2020-2021
- Evaluer la fréquentation des Espaces naturels : 2020-2021
- Elaborer un Schéma d'accueil du Public et d'accès au massif : 2022

Calendrier prévisionnel

2019	2020	2021	2022	2023	2024
X	X	X	X		

Coût de l'opération

	Unité	Nombre	Coût unitaire	Coût total HT	Coût total TTC	Taux Cd74	Montant Cd74
Mise en œuvre du Schéma Directeur de la Randonnée	1	1		<u>207 785 €</u>	<u>249 342 €</u>	-	Déjà financé par le SDR - PDIPR
27.1 - Etudier la fréquentation des flux automobiles et des ENS	1	1		69 500 €	83 400 €	60 %	50 040 €
Achat de système de comptage	1	10	416.70	4 167 €	5 000 €	60 %	3 000 €



(fréquentation)							
Collecte et analyse des données des systèmes de comptage	1	15	500	7 500 €	7 500 €	60 %	4 500€
27.2 - Elaborer un Schéma d'accueil du Public et d'accès au massif	1	1		40 000 €	48 000 €	80 %	38 400 €
27.3 - Sensibiliser les pratiquants et acteurs au respect des Espaces Naturels Sensibles	1	1		8 900 €	8 900 €	0%	0€
TOTAL HT				130 067 €			
TOTAL TTC					152 800 €	Total Cd74	95 940 €

Maîtres d'ouvrage

Syndicat Mixte du Salève

Plan de financement envisagé

	%	€
SMS	37	52 860 €
Conseil départemental 74	63	95 940 €
TOTAL TTC	100	152 800 €